



EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°17 :

MÉDIATHEQUE : PROJET DE
COMPAGNONNAGE JOURNALISTIQUE –
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE
LA DRAC

Séance ordinaire du 28 Septembre 2021

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 28 septembre 2021

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 29

Absent : 0

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Emmanuelle ANGELINI (à Gwénaél LAMARQUE), Valérie BARLOIS – LEROUX (à Maël FETOUH), Michel MENJUCQ (à Guillaume ALEXANDRE), Daniel BALLA (à Violette LABARCHEDE), Benjamin DUGERS (à Sandrine JOVENE), Sarah DEHAIL (à Alain GERARD)

Absent :

Secrétaire : Sandrine JOVENE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

DOSSIER N° 17 : MÉDIATHEQUE : PROJET DE COMPAGNONNAGE JOURNALISTIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC

RAPPORTEUR : Françoise COSSECO

L'information, ses métiers, sa fabrication et ses modèles économiques sont autant de sujets qui agitent les sociétés contemporaines. De novembre 2021 à mars 2022, la médiathèque proposera une série de dispositifs de médiation autour du journalisme et de l'éducation aux médias et à l'information (EMI), tournés vers différents publics.

Les médiathèques ont un rôle crucial à jouer dans l'Education aux médias et à l'information (EMI) en tant que lieu d'accès aux savoirs. Elles entretiennent un lien historique avec la presse, en conservant leurs archives. Elles proposent également des espaces presse pour rester au fait de l'actualité. Mais surtout, les bibliothèques sont ouvertes à tous et libres d'accès. A travers des conférences, des expositions, des projections, la Source explorera la thématique de l'information et de sa production, du traitement de l'actualité, des fausses nouvelles et du développement de l'esprit critique.

Ce projet, intitulé « A la Source de l'actualité », a été envisagé sous la forme d'un compagnonnage de journaliste. En effet, deux journalistes animeront sur la période des ateliers de sensibilisation auprès du grand public et des ateliers auprès des scolaires. Il a été construit en coopération avec la bibliothèque de Bordeaux-Mériadeck. Les médiathèques du Bouscat et de Bordeaux-Mériadeck ont déjà mis en place ces dernières années des actions en coopération : depuis 2017, participation à la Nuit des Bibliothèques de la Métropole de Bordeaux ; en 2017-2018, expérimentation de circulation des ouvrages empruntables entre les deux médiathèques ; et, en 2019, communication commune autour des révisions pour les lycéens. Aujourd'hui, les deux médiathèques souhaitent s'inscrire dans une démarche commune et coordonnée d'éducation aux médias et à l'information, auprès de publics à sensibiliser à ces problématiques.

Cette action vise différents publics :

- les scolaires : des ateliers spécifiques et adaptés au niveau des classes seront animés par une journaliste dans les établissements ;
- le public adulte qui peine à s'informer face à la multitude des canaux, parfois concurrents ;
- les jeunes, et notamment les adolescents, publics à la fois exposés aux « fake news » et difficiles à capter par les médiathèques ;
- les publics éloignés qui ne fréquentent pas les médiathèques et qui pourraient de la sorte découvrir toute la richesse de l'offre de ce type d'établissement culturel ;
- les professionnels des bibliothèques et du journalisme ainsi que les enseignants par le biais d'une journée professionnelle organisée en coopération avec l'Université et le CLEMI.

Le projet fera l'objet d'une demande de subvention auprès de la DRAC à hauteur de 50 % du coût du projet.

PLAN DE FINANCEMENT

Actions	Dépenses	Recettes
Ateliers scolaires	1640 €	
Ateliers grand public	900 €	
Conférences	250 €	
Journée professionnelle	500 €	
Production des ateliers scolaires	500 €	
Petit matériel pour les expositions	500 €	
Défraiements	1500 €	
Communication	2500 €	
		Subvention DRAC (50%) 4145 €
		Commune 4145 €
TOTAL	8290 €	8290 €

Ainsi,

VU le code général des collectivités,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR**

Article 1 : Autorise la mise en œuvre de ce projet,

Article 2 : Approuve le budget prévisionnel et le plan de financement,

Article 3 : Autorise le Maire ou son représentant à solliciter une aide auprès de la Direction régionale de Affaires culturelles et à signer tout document utile à ce dossier,

Article 4 : Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget chapitre 011.

Fait et délibéré le 28 Septembre 2021

LE MAIRE,



Patrick BOBET

45

